

COLOMBIE**Allégations de recours abusif à la force**

Index AI : AMR 23/024/2006

ÉFAI

Mercredi 17 mai 2006

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International craint que les forces de sécurité n'aient utilisé la force de manière disproportionnée et abusive le 16 mai 2006 contre des indigènes, des paysans fermiers et des Afro-Colombiens qui manifestaient sur l'autoroute panaméricaine, à plusieurs endroits du département du Cauca.

Le matin du 16 mai, au moins 15 000 personnes auraient occupé cette autoroute dans la région de La María, dans la municipalité de Piendamó (département du Cauca). Elles manifestaient semble-t-il contre les politiques économiques et agraires, ainsi que contre les autres politiques susceptibles d'avoir des répercussions sur les droits humains, par exemple l'impunité dans de nombreuses affaires d'atteintes aux droits humains.

Pour chasser les manifestants de l'autoroute, les forces de sécurité ont semble-t-il tiré des coups de feu et utilisé des gaz lacrymogènes. Trois hélicoptères de l'armée auraient aussi participé aux opérations. Les manifestants auraient jeté des pierres sur les membres des forces de sécurité.

Amnesty International déplore la mort d'au moins une personne, Pedro Coscué, membre d'une communauté indigène de la région, apparemment tué par balle.

Selon les informations reçues, au moins 50 personnes ont été blessées, dont plusieurs membres des forces de sécurité et un enfant de douze ans.

Parmi les blessés, au moins trois ont été touchés par des balles tirées semble-t-il par les forces de sécurité, dans la région d'El Pital (municipalité de Caldon). Amnesty International est gravement préoccupée par les allégations selon lesquelles les ambulances et le personnel médical auraient été empêchés pendant au moins plusieurs heures de pénétrer dans la zone pour soigner ces trois personnes. Il est aussi fait état de plusieurs personnes portées disparues.

Par ailleurs, selon certaines informations, au moins trois membres des forces de

sécurité auraient été arrêtés, semble-t-il par des manifestants. Amnesty International ne sait pas s'ils sont toujours détenus à l'heure actuelle. L'organisation reconnaît que les forces de sécurité ont le devoir d'assurer la sécurité de leurs collègues, mais elle craint que la force ne soit utilisée de manière abusive pour obtenir la libération de ces trois personnes.

Amnesty International appelle les autorités colombiennes à ouvrir immédiatement une enquête sur les circonstances de l'homicide d'un manifestant, ainsi que sur le sort des personnes portées disparues. Par ailleurs, elle exhorte les autorités à empêcher tout recours abusif et disproportionné à la force par les forces de sécurité contre des manifestants. Elle sait qu'il a été fait état de plusieurs blessés parmi les forces de sécurité le 16 mai, mais elle considère que ce ne doit pas être une excuse pour ignorer les normes internationales relatives à l'usage de la force par les forces de sécurité, notamment le Code de conduite des Nations Unies pour les responsables de l'application des lois.

L'organisation appelle aussi les porte-parole des communautés locales à faire en sorte que les trois membres des forces de sécurité qui ont été arrêtés soient libérés immédiatement et sains et saufs, si cela n'a pas encore été fait.

Complément d'information

Le 16 mai 2006, des manifestations ont eu lieu dans au moins 14 départements du pays, dans le cadre du Sommet national itinérant des organisations sociales. Ces manifestations ont rassemblé des militants des droits sociaux et des droits humains, des indigènes, des paysans, des syndicalistes, des Afro-Colombiens et des groupes politiques d'opposition.

Selon la presse, le gouverneur du Cauca a déclaré que ces manifestations étaient organisées et soutenues par les forces de guérilla. Par le passé, des personnes accusées de collaborer avec la guérilla ont été victimes de graves atteintes aux droits humains commises par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires. Des membres de l'*Organización Nacional Indígena de Colombia* (ONIC, Organisation nationale indigène de Colombie) ont nié tout lien avec la guérilla. Ces accusations font naître de sérieuses craintes pour la sécurité des organisateurs de la manifestation. ●

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>